

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020

DELIBERATION N°2020.00037

**TOURISME - CHATEAU DE FONTANES - REVISION DES TARIFS DE LOCATION
DES SALLES « LA GRANGE » ET « CAVE VOUTEE »**

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 14 janvier 2020

Nombre de membres en exercice : 112
Nombre de présents : 86
Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de voix : 96

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Eric BARGAIN,
M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Pierre BERGER,
M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET,
M. Henri BOUTHEON, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA,
M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER,
Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN,
M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Viviane COGNASSE,
M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL,
M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, Mme Sylvie FAYOLLE,
M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST,
M. Guy FRANCON, M. André FRIEDENBERG, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE,
M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, Mme Christiane JODAR,
Mme Laurence JUBAN, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Julien LUYA, M. Pascal MAJONCHI,
M. Gérard MANET, Mme Brigitte MASSON, Mme Stéphanie MOREAU,
Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE,
M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT,
M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Alexandra RIBEIRO
CUSTODIO, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Jean-Marc SARDAT, M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE,
M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Marie-Hélène THOMAS,
M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE, M. Alain VERCHERAND,
Mme Anne-Françoise VIALON, M. Enzo VIVIANI, Mme Catherine ZADRA

RECU EN PREFECTURE

Le 04 février 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20200127-0202000370

DATE D'APPHICACON: 04 Février 2020

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
Mme Marie-Dominique FAURE donne pouvoir à M. Paul CORRIERAS,
M. Christian FAYOLLE donne pouvoir à M. Marc ROSIER,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Samy KEFI-JEROME donne pouvoir à Mme Catherine ZADRA,
Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
Mme Caroline MONTAGNIER donne pouvoir à M. Eric BARGAIN,
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à M. Henri BOUTHEON

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Lionel BOUCHER, Mme Anne DE BEAUMONT,
M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Luc FRANCOIS,
M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, Mme Corinne L'HARMET-ODIN,
M. Michel MAISONNETTE, Mme Pascale MARRON, M. Yves MORAND,
Mme Djida OUCHAOUA, Mme Christiane RIVIERE, M. Jean-Claude SCHALK,
M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 27 JANVIER 2020

**TOURISME - CHATEAU DE FONTANES - REVISION DES TARIFS DE LOCATION
DES SALLES « LA GRANGE » ET « CAVE VOUTEE »**

La salle « La Grange » est accessible au public depuis le 1^{er} juin 2007 et la salle la « Cave voûtée » depuis le 1^{er} octobre 2014. Ces espaces polyvalents accueillent différentes manifestations :

- séminaires, conférences, réunions ;
- expositions ;
- spectacles culturels ;
- manifestations privées, etc.

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 20 décembre 2017, les tarifs de location ont été réactualisés.

Les réservations s'effectuant plus d'un an à l'avance, il est proposé d'établir une nouvelle grille tarifaire applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les tarifs comprennent les prestations suivantes :

- salle et espace extérieur ;
- mobiliers ;
- matériel de sonorisation ;
- ménage.

Les personnes qui occupent une salle, que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit, doivent obligatoirement signer un contrat de location et le règlement intérieur. La révision des tarifs entraîne la modification desdits documents.


A titre d'information, ces espaces sont loués près de 60 fois par an et représentent un chiffre d'affaires de près de 30 000 € annuel.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2021 ;**
- **les recettes correspondantes seront perçues au compte 752, destination FONTANES du budget Tourisme des exercices 2020 et 2021 sous réserve de l'adoption des BP 2020 et 2021**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU

ANNEXE TARIFS LOCATION SALLE LA GRANGE

Tarifs applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2019 (délibération Conseil de communauté du 20 décembre 2017)				Nouveaux tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
Période	Formule	Grand public	Association à but non lucratif	Formule	Grand public	Association à but non lucratif
Week-end (du vendredi au dimanche)	Forfait 60h	1 290 €	645 € ⁽¹⁾	Forfait 60h	1 315 €	660 € ⁽¹⁾
	Forfait 48h	1 075 €	535 € ⁽¹⁾	Forfait 48h	1 095 €	545 € ⁽¹⁾
	Forfait 36h	860 €	430 € ⁽¹⁾	Forfait 36h	880 €	440 € ⁽¹⁾
	Forfait 24h (samedi ou dimanche)	645 €	320 € ⁽¹⁾	Forfait 24h (samedi ou dimanche)	660 €	325 € ⁽¹⁾
	Forfait 12h (samedi ou dimanche) ⁽¹⁾	430 € ⁽¹⁾	215 € ⁽¹⁾	Forfait 12h journée (samedi ou dimanche) ⁽¹⁾	440 € ⁽¹⁾	220 € ⁽¹⁾
Semaine (du lundi au vendredi)	Forfait 12h00	215 €	110 €	Forfait 12h00	220 €	110 €
	Forfait 6h00	135 €	65 € ⁽²⁾	Forfait 6h00	140 €	65 € ⁽²⁾
Saint-Sylvestre	Forfait 48h	1 050 €	525 €	Forfait 48h	1 070 €	535 €
Jour férié en semaine	Forfait 24h00	645 €	320 €	Forfait 24h00	660 €	325 €
	Forfait 12h00	430 €	215 €	Forfait 12h00	440 €	220 €

⁽¹⁾ Tarif applicable = du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre

⁽²⁾ Ménage non compris

Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2021

Options payantes

Réservées aux entreprises, associations, scolaires et comités d'entreprise en semaine

- **Forfait n°1** : Ménage complet = **95 €**
- **Forfait n° 2** : Rangement (tables et chaises) + forfait n°1 = **155 €**
- **Forfait n° 3** : Installation (tables et chaises) + forfait n°2 = **210 €**

Tarif horaire si nettoyage supplémentaire nécessaire, enlèvement vaisselle ou mobilier en dehors des horaires prévus dans le contrat / visite supplémentaire avant l'évènement durée 1h maximum : 35 €

Montant du chèque de caution : 850 €

Montant retenu sur le chèque de caution en cas de non-respect des règles fixées par le règlement intérieur : 100 € par manquement

ANNEXE TARIFS LOCATION SALLE LA CAVE VOUTEE

Tarifs applicables à compter du 1 ^{er} janvier 2019 (délibération Conseil de communauté du 20 décembre 2017)				Nouveaux tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
Période	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif Scolaires	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif Scolaires
Week-end (du vendredi au dimanche)	Forfait 60h	460 €	230 € ⁽¹⁾	Forfait 60h	470 €	235 € ⁽¹⁾
	Forfait 48h	370 €	185 € ⁽¹⁾	Forfait 48h	380 €	190 € ⁽¹⁾
	Forfait 36h	345 €	170 € ⁽¹⁾	Forfait 36h	350 €	175 € ⁽¹⁾
	Forfait 24h (samedi ou dimanche)	230 €	115 € ⁽¹⁾	Forfait 24h (samedi ou dimanche)	235 €	115 € ⁽¹⁾
	Forfait 12h (samedi ou dimanche) ⁽¹⁾	115 € ⁽¹⁾	55 € ^{(1) (2)}	Forfait 12h (samedi ou dimanche) ⁽¹⁾	120 € ⁽¹⁾	60 € ^{(1) (2)}
Saint-Sylvestre	Forfait 48h	370 €	185 €	Forfait 48h	380 €	190 €
Semaine (du lundi au vendredi)	Forfait 12h00	105 €	50 € ⁽²⁾	Forfait 12h00	110 €	55 € ⁽²⁾
	Forfait 6h00	65 €	30 € ⁽²⁾	Forfait 6h00	65 €	30 € ⁽²⁾
Jour férié en semaine	Forfait 24h00	115 €	55 € ⁽²⁾	Forfait 12h00	120 €	60 € ⁽²⁾
	Forfait 60h	230 €	115 €	Forfait 24h00	235 €	115 €

⁽¹⁾ Tarif applicable = du 1^{er} janvier au 30 avril et du 1^{er} octobre au 31 décembre

⁽²⁾ Ménage non compris

Une remise de 30 % est accordée sur le tarif de location de la salle «La Cave voûtée » aux personnes réservant le même jour la salle « La Grange » pour le même évènement.

Tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2021

Options payantes

Réservées aux entreprises, associations, scolaires et comités d'entreprise en semaine

- Forfait n°1 : ménage complet = **55 €**
- Forfait n°2 : rangement (*tables et chaises*) + ménage complet = **75 €**
- Forfait n°3 : installation (*tables et chaises*) + forfait n°2 : **90 €**

Tarif horaire si nettoyage supplémentaire nécessaire, enlèvement vaisselle ou mobilier en dehors des horaires prévus dans le contrat / visite supplémentaire avant l'évènement durée 1h maximum : 35 €
 Montant du chèque de caution : 850 €
 Montant retenu sur le chèque de caution en cas de non-respect des règles fixées par le règlement intérieur : 100 € par manquement

ANNEXE TARIFS LOCATION ESPACE EXTERIEUR (une partie de l'ancien jardin à la française ou du verger)

		Tarifs applicable à compter du 1 ^{er} janvier 2018 (délibération Conseil de communauté du 20 décembre 2017)		Nouveaux tarifs à compter du 1 ^{er} janvier 2021		
Période	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif / Scolaires	Formule	Grand public	Associations à but non lucratif / Scolaires
Du lundi au dimanche	Forfait 12h00	100 €	50 €	Forfait 12h00	105 €	55 €

Montant retenu sur le chèque de caution en cas de non-respect des règles fixées par le règlement intérieur : 100 € par manquement